

● ● ● | Le Curanais



N°37 - janvier 2020

# LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2020, comme le veut la tradition, en mon nom et au nom de tous les élus du conseil municipal, je vous présente les meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite dans vos projets pour vous et vos proches.

L'année 2019 se termine comme elle a commencé, dans un grand désordre. A peine les manifestations des « Gilets Jaunes » terminées, surgissent des protestations massives contre le nécessaire projet de réforme des retraites. Le Français a le génie de l'ingouvernable. Déjà, Jules César trouvait les Gaulois, ces Français mal élevés, ingouvernables; le général de Gaulle, lui aussi un militaire, ajoutait : « *Comment voulez-vous gouverner un pays qui a 350 sortes de fromages !* » Entre César et de Gaulle, les Français ont appris la politesse, mais ils sont restés les mêmes. C'est plus fort qu'eux. Dès qu'ils ont un chef, ils n'aspirent qu'à le renverser.

Nonobstant, l'actualité continue sur notre territoire du Lévézou, l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), dont la presse s'est fait l'écho à plusieurs reprises, touche à sa fin. L'objectif de ce schéma est de se projeter dans le devenir de notre territoire, à l'horizon des années 2030 ou 2040. Cette prospective territoriale peut être orientée politiquement en agissant sur plusieurs paramètres : démographie et urbanisation, économie et services publics, agriculture et environnement, mobilité et numérique... autant d'enjeux importants et de défis à relever pour rendre ce territoire attractif et dynamique en offrant une qualité de vie et un bien vivre pour nos enfants.

Dans ce but, l'installation du réseau fibre optique financé en partie par la communauté de communes et le département, permettant le très haut débit Internet, se poursuit sur notre territoire et sur la commune en particulier. Nous pouvons espérer que courant 2020 une bonne partie de la commune sera raccordée et la totalité, courant 2021.

Par ailleurs, concernant les projets de la commune, vous avez pu constater la modernisation de l'éclairage public avec le remplacement, dans une première phase, des lampes au sodium par des lampes LED dans le village et les hameaux de Bèdes et de Lafabrègue. Concernant le hameau de Martials, il vient d'être raccordé au réseau d'eau potable communal.

Dans un autre domaine, l'adressage qui consiste à doter tous les foyers de la commune d'une adresse complète normalisée, est en cours de finalisation, comme la numérisation du cimetière. En terme de travaux, la réfection de la toiture du clocher de Curan et le ravalement des façades par rejointoiement est en voie d'achèvement.

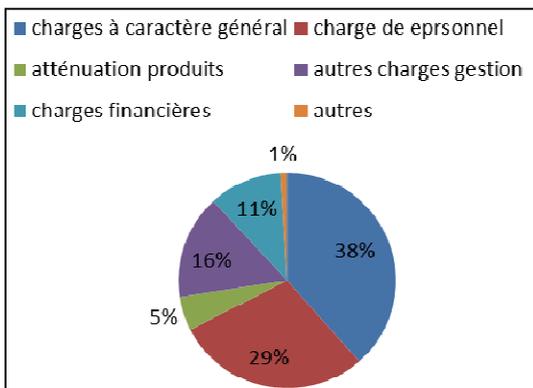
Enfin, pour la troisième année consécutive, le village de Curan a obtenu le premier prix de fleurissement dans la catégorie des communes de moins de 350 habitants remis par le Conseil Départemental. Je tiens à remercier nos fleuristes : Bernadette, Yolande, Marcelle et les riverains qui ont su œuvrer sans relâche pour embellir notre village et le rendre agréable à vivre.

Bonne année 2020 à toutes et à tous. JL GRIMAL

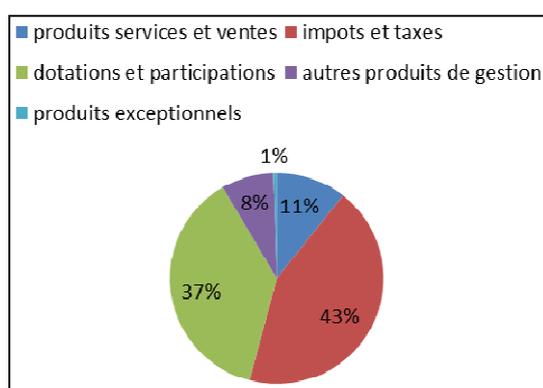
# VIE MUNICIPALE — Budget

## Comptes administratifs 2018 (réalisé)

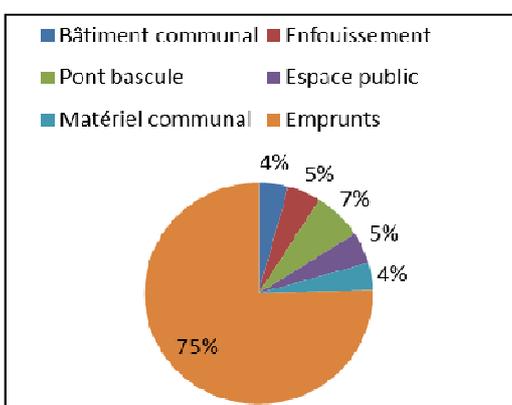
Dépenses de Fonctionnement 299 704.18 €



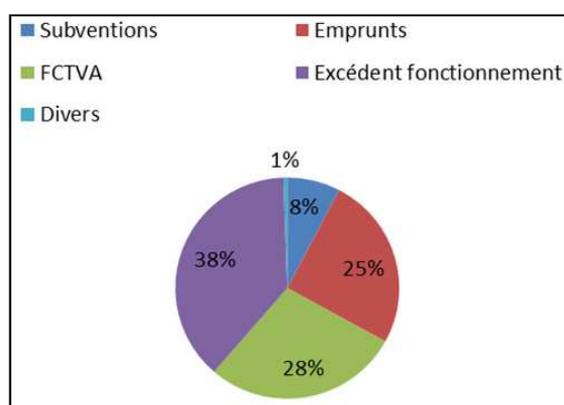
Recettes de Fonctionnement 380 244.24 €



Dépenses d'investissement 256 044.55 €

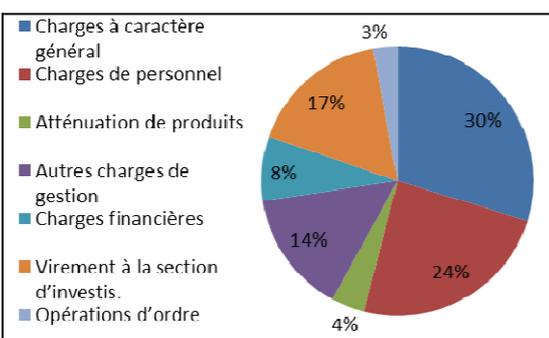


Recettes d'investissement 276 489.12 €

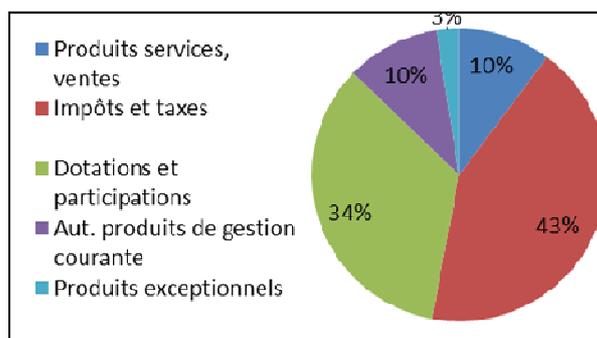


## Budget 2019 (prévu)

Dépenses de Fonctionnement 384 405.52 €

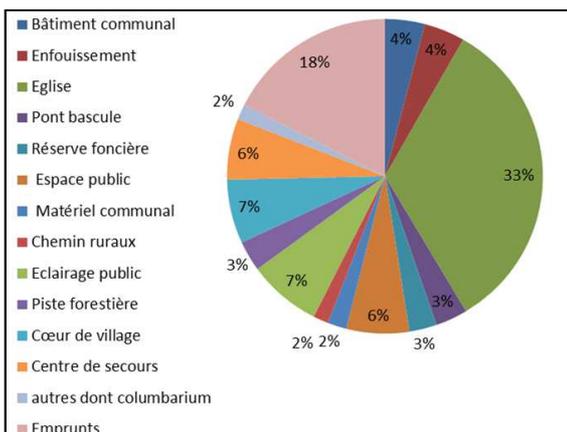


Recettes de Fonctionnement 384 405.52 €

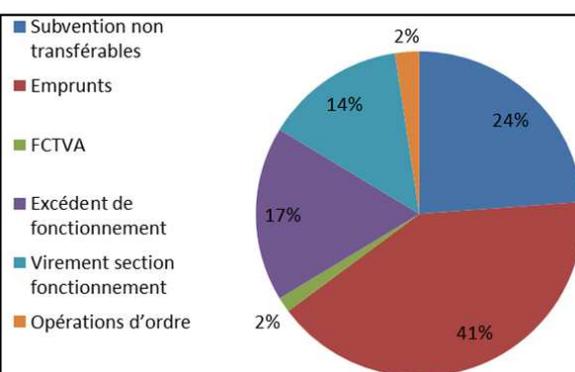


Dépenses d'Investissement 319 642.10 €

solde exéc nég reporté 144 097.76 €



Recettes d'Investissement 463 739.86 €



# VIE MUNICIPALE- Retour sur les projets 2019

## Adduction d'eau du hameau de Martials

L'entreprise SARL Lévézou TP a réalisé les travaux d'adduction d'eau potable du hameau de Martials. Ces travaux ont coûté 78 500 € HT entièrement financés par un prêt contracté sur le budget annexe de l'eau.



## Éclairage public

Les têtes de mâts de Curan, Bèdes et La Fabrègue ont été remplacées par des lumières LED moins énergivores et donc plus économiques. Cette opération, réalisée par l'entreprise Les Illuminés, subventionnée à 60 % par le SIEDA, a coûté 13 000 € HT à la Commune. Le retour sur investissement est de 5 ans selon l'étude réalisée par le SIEDA .

## Foncier

- ◇ La Commune de Curan a vendu 3 parcelles H 374, H 375 et H 376 . La vente a été réalisée au prix de 9 500 €.
- ◇ Dans le même temps, la Commune a fait l'acquisition des parcelles AB 208, AB 209, AB 210, AB 211 situées Rue du château d'eau en face le hangar communal pour permettre le stationnement de véhicules lors de manifestations et sécuriser ainsi le secteur. Cette acquisition s'est faite au prix de 9 000 €.
- ◇ Conformément aux objectifs définis dans le PADD du PLUi et notamment en matière de préservation des espaces, la commune vient d'acquiescer au centre du village, des vieux bâtis construits sur une surface de 1000 m<sup>2</sup> (ancienne propriété Terral). Cette acquisition est liée au programme départemental « Agir pour nos territoires » qui consiste à inciter les communes, par le biais de subventions, à réhabiliter les vieux bâtiments des cœurs de village pour maintenir les écoles, les commerces ou artisans de la commune.



## Travaux et équipement divers

Les rideaux de la salle du Conseil Municipal ont été changés. Les anciens avec système à chainettes étaient délabrés.

Le moteur d'une des 2 chambres froides de la salle des fêtes a été remplacé.

Dans le cadre du dispositif Orchestre à l'école, la Mairie a fait l'acquisition d'instruments de musique pour les élèves de l'école.

## Clocher de l'église

Des plaques de crépis qui tombaient à chaque intempérie et le mauvais état de la toiture, la rénovation du clocher de l'église de Curan s'imposait. Compte tenu de l'imposant échafaudage nécessaire, le ravalement et la couverture devaient être refaits simultanément. Ces travaux d'un coût total de 90 000 € HT font l'objet de 75 % de subvention (DETR, FDSRPNP, fonds de concours).



## Concours départemental des villes et villages fleuris 2019

Curan s'est distinguée une nouvelle fois en 2019 en recevant le 1er prix de sa catégorie. C'est le troisième prix successif que reçoit la Commune. Le jury a une nouvelle fois noté le fleurissement en jardinières, simple, harmonieux et bien entretenu. Il a apprécié les plantations arbustives appropriées au patrimoine. Enfin, le jury a souligné la propreté du village et la qualité de l'espace public. Le jury souhaite que toute la population collabore à cet embellissement et encourage aussi l'école à participer au fleurissement.



## Dégâts suite à la foudre

Début Mars, un orage a endommagé le transmetteur téléphonique du château d'eau et toute la chaîne de mesure du pont bascule.

Si le premier a pu être remplacé rapidement, la chaîne de mesure du pont bascule a dû être intégralement remplacée (pourtant installée en 2018). L'assurance a pris en charge l'intégralité des travaux pour un montant qui avoisine les 10 000 € HT.



## Columbarium

Le site cinéraire reporté depuis deux ans n'a pas vu le jour en 2019. En raison d'un retard de livraison, les travaux seront réalisés par l'agent communal en début d'année 2020. Le site sera installé à la place du bac à ordures qui sera déplacé à l'extérieur du cimetière.

Le coût financier de ce monument est de 2650 € HT.

Le prix de ces concessions (case pour trois urnes) reste à définir.

## Numérisation du cimetière

L'ensemble des emplacements du cimetière ou caveau a fait l'objet d'un relevé informatique. Toutes les tombes ont été répertoriées avec le nom du propriétaire et des personnes inhumées. La transcription informatique est en cours.



## Voirie—travaux communautaires

En 2019, les travaux de voirie ont concerné les hameaux de Nayrac (finition des travaux commencés en 2018), Connettes et les Violettes. Pour ces derniers, la finition aura lieu au printemps 2020.

# Projets à venir

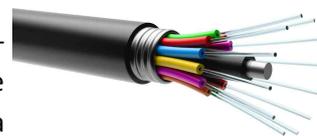
## Adressage

L'adressage, qui consiste à doter tous les foyers de la commune d'une adresse complète normalisée, est en cours de finalisation. Réalisé par le SMICA, syndicat mixte en charge de l'informatisation des collectivités, il devrait prendre forme dans les prochains mois. L'ensemble des voies dans le village comme dans les hameaux de la commune auront une appellation et chaque foyer aura une adresse complète avec un numéro et un nom de rue. Ceci est devenu indispensable pour la géolocalisation et notamment les secours aux personnes, par exemple l'intervention des pompiers.



## Internet

L'installation du réseau fibre optique financé en partie par la communauté de communes et le département, permettant le très haut débit Internet, se poursuit sur le territoire et sur notre commune en particulier. Déjà, dans la partie ouest de la commune, à savoir Connettes, Puech-Valés, Nayrac, Maynials et le Mas Nau, les fourreaux pour aiguiller la fibre optique sont posés.



Nous pouvons espérer que la totalité de la commune sera raccordée courant 2021.

## Travaux communautaires—Voirie et ouvrages d'art

En 2020, et selon le diagnostic établi il y a quelques années, c'est la route de La Fabrègue qui devrait être reprise. Les voiries de Connettes et des Viallettes seront terminées.

Pour les ouvrages d'art de la Communauté de Communes, c'est le pont de Maynials qui sera refait en 2020.

## Urbanisme

La mise en place du SCOT d'une part, réalisé au niveau du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) et du PLUI décliné au niveau de la communauté des communes, d'autre part, aura des implications en terme d'urbanisme au niveau de la commune.

Ainsi le PLUI devient le document d'urbanisme opposable, en termes de projets et constructions sur le territoire de la commune, dont la pièce maîtresse est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Aussi, il est important au niveau de chaque commune d'anticiper les besoins nécessaires et notamment en constructions de logements en dehors des demandes pour l'agriculture. Le PADD, constituant le deuxième volet du PLUI, fixe les orientations des politiques publiques : urbanisme, mobilité, habitat, environnement, économie, équipements... L'espace doit être préservé pour l'agriculture, en conséquence il sera plus difficile de réserver de grands terrains pour la construction dans nos villages.

En contrepartie, nous devons favoriser la rénovation de l'ancien dans nos bourgs centres, préserver notre patrimoine en facilitant le changement de destination de certains bâtiments. Il en sera de même dans nos hameaux où construire et réhabiliter des granges deviendra une possibilité à condition de respecter les distances afin de ne pas apporter une gêne aux exploitants agricoles. Selon une étude relative à l'amélioration de l'habitat : « Il n'est pas forcément plus cher de rénover que de construire et face au réchauffement climatique, il devient urgent d'arrêter l'étalement urbain pour préserver les terres agricoles qui nous nourrissent, absorbent les pluies et entretiennent la biodiversité ».



## Le mot du Président de la Communauté de communes.

Depuis 2001, l'intercommunalité a permis de préserver les moyens des communes, alors que dans le même temps ceux de l'Etat s'étiolaient. Dès sa création, cette logique a été au cœur même du projet politique de notre Communauté de communes. En presque 20 ans, nous avons fédéré toujours plus de partenaires, d'acteurs économiques et d'institutions locales autour des services de plus en plus nombreux, déployés au bénéfice des habitants, des visiteurs et de nos communes-membres.

Si les récents débats nationaux ont bousculé les fondements du bloc communal (EPCI/communes), il n'y a pourtant pas d'opposition entre l'attachement naturel et fort des citoyens à leur commune et la nécessité de l'intercommunalité. Il n'y a d'ailleurs de maires satisfaits que s'ils trouvent leur place au sein de l'intercommunalité. Cet équilibre permanent est fondateur de notre projet intercommunal que mes prédécesseurs et moi-même avons bâti patiemment avec l'aide de tous les conseillers communautaires successifs.

Aujourd'hui, le projet de territoire est en marche, à la fois concret et collectif. Il donne le cap pour le mandat 2020-2026. Articulé autour des démarches de planification avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) et le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui permettront de prendre en mains notre propre vision de l'aménagement pour les 10 à 15 ans qui viennent, d'équipements structurants avec le centre aquatique qui sera un foyer d'attractivité majeur à une échelle dépassant largement le strict périmètre administratif de notre interco, d'actions sur l'amélioration de l'habitat, de développement économique, de maintien d'une agriculture familiale de qualité, de nouvelles mobilités et aussi une politique sociale aux niveaux des jeunes générations et aussi des plus anciens.

L'avenir n'est jamais totalement écrit et immanquablement de nouveaux sujets émergeront pour lesquels nous aurons mis en place une structure intercommunale forte qui permettra de les assumer sans s'épuiser et avec sérénité.

Au regard de cette feuille de route dense mais aussi motivante, je souhaite un avenir plein de réussites aux futurs (e)s élu(e)s communautaires qui prendront part à ces actions en tant qu'acteurs de notre beau territoire du Lévézou, je vous souhaite à tous, une très belle année 2020.

Jean-Pierre DRULHE

### Lévézou 2030 : notre territoire prend son avenir en mains !

Dans la continuité des réflexions menées sur le Lévézou par le biais du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), la Communauté de communes Lévézou-Pareloup s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) en décembre 2018. Ce document a vocation à remplacer notre Plan Local d'Urbanisme/notre Carte communale/le RNU. Ce dernier/cette dernière reste cependant applicable jusqu'à l'approbation du PLUi.

La perception de l'aménagement à l'échelle intercommunale permet d'adapter la réflexion aux enjeux nouveaux de notre territoire : défi démographique, maintien des commerces et services, poursuite de la dynamique économique, etc. Chaque commune a ainsi pu travailler avec le bureau d'études OC'TEHA sur ses caractéristiques propres, ses besoins et ses interactions avec le reste de l'intercommunalité. Ce travail d'ensemble a abouti à la présentation d'un diagnostic, destiné à améliorer la connaissance du territoire par les élus et les habitants. Des questionnements ont également éclos, permettant à la conférence des maires de réfléchir aux outils à mettre en œuvre pour le développement sur les 10 ans à venir.

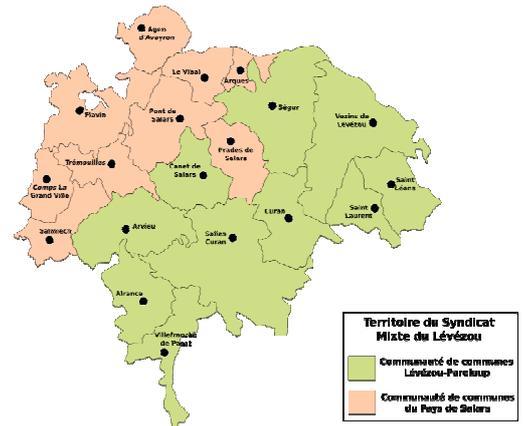
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), fondation du PLUi, a ainsi été élaboré. Il guidera l'aménagement de la Communauté de communes pour les années à venir. Conscient des enjeux associés, le Conseil communautaire a débattu sur son contenu le 19 décembre 2019.

Ce guide va trouver sa traduction dans l'élaboration des pièces réglementaires qui seront opposables après approbation du PLUi. Le site [www.levézou.fr](http://www.levézou.fr) et les informations affichées en mairie vous permettront de suivre l'avancée de la démarche.

Tout au long de cette procédure votre avis est le bienvenu. Nous disposons en commune d'un registre destiné à recueillir vos remarques. Vous pouvez également vous rendre au siège de la Communauté de communes ou transmettre un courrier à l'attention de M. le Président (8 Route du Claux, 12780 Vezins-de-Lévézou). Une adresse électronique spécifique a également été créée : [plui@levézoupareloup.fr](mailto:plui@levézoupareloup.fr)

**LE MOT DE LA PRESIDENTE**

L'année 2019 qui se termine a pérennisé un peu plus notre projet pour le grand Lézéou.



En effet, notre projet politique partagé est plus que jamais d'actualité. Conforter le développement de tous les bourgs qui font la richesse, tant d'un point de vu économique que social, de notre Lézéou constitue le moteur de notre action. Cette détermination collective trouve sa traduction concrète dans le **Schéma de Cohérence Territoriale SCoT du Lézéou**. Ce document a fait l'objet d'avancées notables durant l'année écoulée, et ce grâce à la participation active de nombreux élus et d'acteurs du territoire qui ont assisté à plusieurs réunions et je les remercie vivement.

Tout au long de cette année la dynamique locale s'est appuyée sur une programmation et une animation sportive et culturelle dense, aux côtés d'un tissu associatif riche sans lequel nos territoires seraient moins vivants.

La saison estivale a confirmé une fois encore l'attrait du Lézéou auprès des touristes. Avec l'Office de Tourisme Pareloup-Lézéou nous nous efforçons de déployer une offre novatrice au service des acteurs de la pleine nature, des hébergeurs et des professionnels du tourisme.

Les actions et le projet que nous portons pour notre Lézéou sont désormais visibles sur internet. Ainsi le site [www.levézou.fr](http://www.levézou.fr) constitue un outil tant au service des résidents du territoire qui souhaitent avoir une information pratique ou citoyenne ainsi qu'aux nouveaux arrivants dans la perspective d'attirer de nouvelles populations. N'hésitez pas à visiter ce site et à le faire connaître.

Je vous souhaite une très belle année 2020 à tous et vous assure de mon entier dévouement.  
Christel SIGAUD-LAURY

**FOCUS SUR QUELQUES ACTIONS DE L'ANNEE ECOULEE**

⇒ **Site internet du Lézéou**

[levézou.fr](http://levézou.fr), le site internet du Lézéou constitue une véritable vitrine du territoire, il offre une vision globale de la vie de ce territoire et des politiques publiques qui y sont menées.

A côté des 19 communes, trois structures institutionnelles coexistent : les communautés de communes Lézéou-Pareloup et Pays de Salars et le Syndicat Mixte du Lézéou. Volontairement un seul site internet a été mis en place, un site internet d'un territoire : le Lézéou.

⇒ **Politique d'accueil de nouveaux habitants**

Le territoire a répondu à un appel à projet « Accueillir en Massif central » destiné à développer des actions pour attirer de nouvelles populations. Lauréat de cet appel à projet, une subvention de l'Europe a permis de financer un poste de chargée de mission attractivité en la personne de Laura MALAVAL. L'objectif étant de mettre en place des actions ciblées destinées à accueillir de nouvelles populations.

⇒ **Schéma de Cohérence Territoriale SCoT du Lézéou**

Ce document entre dans sa troisième phase. En effet, après les diagnostics de territoire, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable PADD (traduction de la volonté politique dans les domaines tels que l'habitat, les mobilités, l'économie, les services...) le Document d'Orientations et d'Objectifs est en cours de finalisation. Ce document permet de définir les règles de développement du territoire pour les thèmes précités.

⇒ **Actions culturelles**

La mise en place d'une programmation culturelle itinérante « Les Rendez-vous artistiques du Lézéou » a permis une fois de plus une diversification de l'offre et un service au plus près de la population. Par ailleurs, l'implication des différents acteurs locaux association, écoles, centres de loisirs... a contribué à enrichir cette offre culturelle et à créer du lien social.

⇒ **Actions sportives**

A côtés des interventions traditionnelles, le Syndicat Mixte a développé des actions innovantes en faveur du public sénior. Ainsi le dispositif « Animations Sport 60 + » élaboré dans une logique territoriale -comme pour les enfants- propose un maillage équitable du territoire afin de permettre aux séniors un accès rapide et peu contraignant à des cycles trimestriels d'animations sportives adaptées et collectives.

# La paroles aux associations



## Club Les Genêts d'or

L'année 2019 fut encore une année bien remplie pour le Club des Genêts d'Or. Elle a débuté avec l'Assemblée Générale, dès le mois de janvier. Au cours de cette réunion ont également été renouvelées les adhésions avec une légère hausse de ses membres.

Deux voyages ont été organisés :

- L'un en juin avec la découverte du temple bouddhiste de Lérah Ling, l'un des plus beaux d'Europe, situé près de Lodève. Une visite guidée, fort intéressante nous a permis de découvrir la statue de Bouddha. L'accompagnatrice a initié le groupe au symbolisme des décors et présenté l'activité du lieu. Après la présentation des enseignements de Bouddha, des échanges très intéressants ont eu lieu et c'est de bonne grâce que la guide s'est prêtée au jeu des questions-réponses dans cette atmosphère particulière du temple. La sagesse de Bouddha planait sur l'auditoire...



Le groupe s'est ensuite rendu à la Manufacture Nationale de Savonnerie qui, comme ne le dit pas son nom, tissent des tapis d'exception destinés à l'Élysée, aux ambassades, aux monuments nationaux, perpétuant, ainsi, une technique de tissage qui se transmet depuis plus de quatre siècles. La tâche accomplie par les employés est tout à fait hors du commun. Ils ont tous été formés à l'école des Gobelins, à Paris. Le travail effectué en amont de la fabrication est très important : dessin, recherche des couleurs, maquette ; un vrai travail de connaisseur et d'artiste.

- En septembre, près de Capdenac, le propriétaire d'une noyeraie, un passionné de la noix, nous a présenté le déroulement du processus de sa production : cueillette des noix avec un engin spécial, lavage et tri qui servira à désigner celles servant à fabriquer l'huile ou le vin de noix, crème de noix, gâteaux ou autres. L'après-midi, le château de Bournazel nous a ouvert ses portes. Celui-ci figure parmi les plus remarquables châteaux renaissance du sud de la France. Depuis son acquisition par les nouveaux propriétaires, en 2008, et au fil des années, les parties détruites ont été reconstruites, un travail colossal a été effectué, même s'il reste encore beaucoup à faire, dont trois tours à rénover. Le château s'est également enrichi de meubles, objets d'art et peintures de l'époque. Ses magnifiques jardins sont classés Jardins Remarquables.

Deux repas concoctés par Cyril, le cuisinier du restaurant Le Vioulou, ont régalé les gourmands au printemps et en fin d'année pour notre dernière rencontre de 2019.

En février a été organisé un petit quine interne réservé aux adhérents et offert par le Club.

La Fête du Melsat a rassemblé près de 140 retraités du Lévézou qui se retrouvent chaque année, au mois de mars, avec très grand plaisir. Repas fait maison. Cette journée est très appréciée par nos aînés venus des communes voisines qui n'ont pas toujours l'occasion de se voir.

Une après-midi récréative a eu lieu en juillet avec deux pièces présentées par quatre ou cinq acteurs : Lo Bugadier et La Retreta anticipado. Cette rencontre s'est terminée par un goûter.

En septembre ont eu lieu de nouvelles élections et le bureau reste inchangé.

Au mois d'octobre notre quine annuel fut une réussite.

Une rencontre prévue en novembre a été annulée pour cause de neige.

Comme vous pouvez le constater, notre Club est toujours aussi dynamique et c'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux membres.

Les adhérents des Genêts d'Or vous souhaitent une excellente année 2020 à tous.





## L'école

L'année scolaire 2018-2019 s'est terminée par une classe de découverte en Camargue : visite du Seaquarium au Grau du Roi, d'Arles, d'Aigues Mortes avec sa Tour de Constance et ses Salins, d'une manade au Mas de Méjanès, du Parc Ornithologique du Pont de Gau et croisière en péniche sur le canal du Rhône. Une semaine enrichissante qui a été gravée dans les esprits de chacun des enfants qui ont présenté des diaporamas de photos à leurs parents lors de la traditionnelle soirée de fin d'année.



Ronan G., Anaïs et Ronan M. ont fait leurs adieux avant de rejoindre le collège en septembre. Quant à Simon et Victor, ils ont, eux, effectué leur première rentrée à l'école où ils ont retrouvé leur maîtresse Agnès, l'aide-maternelle Aurélie et fait connaissance avec Emilie, AVS.

L'année a repris avec un nouveau projet «Promenade dans le temps». L'année dernière, nous avons déjà entrepris une réflexion pour trouver un nom à notre école. Nous poursuivons ce projet en allant puiser dans les archives, de l'école mais aussi départementales, afin de connaître les origines de notre école. Ainsi, plusieurs propositions pourront émerger et nous procéderons à un vote pour choisir son nom.

L'initiation à l'occitan avec Jacques Migayrou, l'apprentissage de l'anglais avec Claire Rolland-Molinier, l'intervention de Mélodie en lien avec le Conservatoire de l'Aveyron, les rencontres inter-écoles, la participation aux concerts de Jeunesses Musicales de France et au dispositif Ecole et cinéma sont des moyens de s'ouvrir au monde qui nous entoure.

Ce trimestre s'est terminé par une après-midi festive et conviviale, offerte par les enfants aux parents, grands-parents et Club des Genêts d'Or. Les enfants ont pris du plaisir à jouer une saynète de Noël sur la naissance de Jésus. Ils ont ensuite interprété plusieurs chants appris avec Mélodie, intervenante du Conservatoire de l'Aveyron, qui les a accompagnés avec sa guitare. Ils ont ensuite perpétué les traditions en dansant sur des airs d'accordéon de jadis. Le Père-Noël est enfin arrivé au rythme du traditionnel « Petit Papa Noël » et un goûter confectionné et servi avec beaucoup de plaisir par tous, petits et grands, a clôturé ce moment d'échanges et de partage à l'occasion de Noël !



Un grand MERCI à la municipalité pour son soutien financier, à tous les parents pour leur grande implication dans les différentes manifestations (déjeuner aux tripoux, soupe au fromage, quine...).



**« Toute l'équipe éducative adresse à chacun et chacune d'entre vous, ses Meilleurs Vœux pour 2020 ! »**



## Entente SALLES-CURAN/CURAN - Football

Avant de revenir en détails sur l'exercice 2019, l'ensemble des joueurs, dirigeants et partenaires du club vous souhaite une excellente année 2020 et vous adresse ses meilleurs vœux.

Avec environ 180 licenciés, l'ESCC a conclu en 2019 sa dixième saison d'existence.

Point d'orgue extra sportif et festif de l'année 2019, le club a donc fêté ses 10ans, le samedi 1<sup>er</sup> juin 2019. A cette occasion, une sélection de licencié(e)s ancien(ne)s et actuel(le)s du club ont pris part à deux rencontres amicales l'après-midi avant de laisser place aux festivités auxquelles ont participé plus de 350 personnes, licenciés, amis, sympathisants du club et élus locaux.



Entourés par une équipe de bénévoles investis, les joueurs foulent les pelouses aveyronnaises tout au long de l'année. Bref retour sur une saison 2018/2019 achevée sur un bilan sportif intense.

◇ *L'équipe fanion*, a signé un exercice satisfaisant pour sa première saison à un niveau inédit, la Départementale 1 en concluant sa saison dans la première partie de tableau. L'objectif initial était le maintien, une chose promptement validée. Le regret le plus important résidera dans le parcours en coupe d'Aveyron, l'an dernier, stoppé à domicile en quarts de finale.

nale.

Le début de l'exercice 2019/2020, avec un groupe quelque peu renouvelé, s'est inscrit globalement dans la continuité. A la trêve, la formation occupe une place dans le premier tiers de classement suite à un excellent début de saison. Reste maintenant à confirmer lors de la phase retour, l'objectif étant a minima d'égaliser la performance de la saison dernière en terme de classement, accompagné, nous l'espérons tous, d'un beau parcours en coupe.

◇ *L'équipe réserve* a assuré l'essentiel lors de la saison dernière en se maintenant en Départementale 4, l'objectif du début de saison. Malheureusement, l'équipe réserve n'a pu offrir à ses supporters un parcours en coupe. De meilleurs résultats après la trêve, après une phase aller difficile, ont donc permis d'assurer l'essentiel.

Le début de l'exercice actuel est bien plus satisfaisant, bien aidé en cela par un groupe renforcé qualitativement et quantitativement. Positionnée en milieu de tableau, qualifiée en coupe des Réserves, une phase retour intéressante attend l'équipe 2.

◇ Malgré un bilan sportif difficile au cours de la saison dernière, les joueurs de *l'équipe 3* poursuivent leur parcours en départementale 6. Et leur persévérance est récompensée par l'excellent début de saison actuel, la formation de l'ESCC étant classée actuellement dans le trio de tête de sa poule. En maintenant ce sérieux et cette assiduité, le groupe 3 devrait pouvoir être en mesure de s'offrir une phase retour dans la continuité de la première partie de cette saison.

◇ Après avoir conclu l'exercice précédent en milieu de tableau en tant que promues et avoir offert une nouvelle finale de coupe Braley au club, *les féminines*, avec un groupe très rajeuni et modifié, éprouvent des difficultés à enchaîner les performances au cours de cette première partie de saison. Gageons que la progression des plus jeunes éléments et l'expérience acquise lors de ces premiers matchs puissent permettre de signer une seconde meilleure partie de saison et assurer le maintien au niveau actuel.

◇ Avec environ 80 jeunes joueurs et joueuses, et un nombre significatif de dirigeants, l'ESCC fait la part belle de l'entente RASPES-LEVEZOU. Engagée dans l'ensemble des catégories au sein des différents championnats représentés, l'ESCC démontre que l'avenir du club passe par son implication dans l'encadrement des plus jeunes. Cette dernière saison a notamment permis la poursuite du développement de la section féminine. Les dirigeants remercient les parents participant activement aux divers rassemblements et invitent ceux qui souhaiteraient s'investir auprès de ce jeune public à prendre part aux entraînements hebdomadaires.



**L'Entente SALLES-CURAN/CURAN** remercie l'ensemble des habitants des communes, les municipalités, les partenaires et sponsors qui, par leurs diverses actions, soutiennent le club et ses valeurs en participant aux diverses manifestations du club.

2019 a également été une année particulière avec l'annonce lors de la dernière assemblée générale en juin de la fin du mandat de président de Vincent Merlhe, en poste depuis la création du club en 2009. A cette occasion, l'ensemble des licenciés ont chaleureusement remercié Vincent notamment lors de l'annonce du rapport moral, pour son investissement important tant associativement que sportivement.

Par conséquent, une nouvelle organisation/structuration a été adoptée et approuvée par l'assemblée, de nouvelles personnes intégrant le bureau à différentes fonctions et en appui de personnes déjà en poste.



**Bureau :**

**Président :** Benjamin CARRIERE

**Secrétaires :** Bastien MONTEILLET, Kevin Arnal et Gaël BUSCAYLET.

**Trésoriers :** Bénédicte RIGAL, Frédéric TERRAL et Vincent MERLHE.

**Dirigeants :** Lionel VEYRIER, Maxime VIGNES, Bernard CARRIERE, Alexandre ASTORG, Christian MONTEILLET, Gilbert SOULIE, Aurélie MERLHE, Delphine MARTIN, Arnaud SOULIE, Tom SALABURA, Yannick GAUBERT, Julien DOULS, Pierre CARRIERE, Loïc VASSALO, Cédric RIGAL, Bastien ROQUES, Jean-Joseph SOULIE, Lionel ARGUEL, Florian GAUBERT, Jérémy ALARY, Yohan VERMOREL, Vivian VASSALO et MARTIN Nicolas.



**Comité des Fêtes**

L'ensemble des membres du comité des fêtes adresse ses meilleurs vœux à l'intégralité du village et ses habitants pour cette nouvelle année 2020.



Une année 2019 réussie et de belles perspectives pour 2020 !

La fête 2019 a été un réel succès avec un nombre de participants important sur tout le week-end !

Des conditions climatiques idéales ont accompagné les membres du comité tout au long du dernier week-end de juin. Ces conditions ont permis de réaliser l'intégralité des événements en plein air, notamment la soirée du vendredi chère aux habitants en plein cœur du village.

Malgré le déroulement d'importantes manifestations voisines ce week-end-là, la fête reste toujours attractive en conservant une bonne dynamique qui a été instaurée depuis de nombreuses années.

Le traditionnel quine automnal du comité qui a eu lieu le 30 novembre a lui aussi été un succès avec une très belle affluence.



La préparation de l'exercice 2020 a déjà bien débuté et nous espérons tous qu'il s'inscrira dans la même dynamique que le précédent !

Enfin, l'ensemble du comité remercie sincèrement l'ensemble des habitants de Curan, la municipalité, les différents partenaires, ainsi que les nombreux participants ayant pris part aux différentes manifestations organisées.



**Lou Cami Ferrat**  
**Plus on bouge, mieux on vit !**

Le club de randonnée de Curan "LOU CAMI FERRAT" vous souhaite une très bonne et heureuse année à toutes et à tous. Que tous nos vœux soient les compagnons de route de tous les jours!

Paradis des balades avec 1 250 km de sentiers GR (Grande Randonnée) et GR de pays, 5 300 km de PR (Promenades et Randos), l'Aveyron offre une multitude de sites à travers gorges et vallées, monts et plateaux pour découvrir une faune, une flore et un patrimoine aussi variés que séduisants.

Du 1er au 22 novembre 2019, les internautes se sont mobilisés massivement pour élire leur GR de cœur pour l'année 2020. Lors du concours MON GR préféré organisé par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre : huit itinéraires étaient en lice pour ce titre honorifique. Dans la série a été élu 2<sup>ème</sup> : le GR65 Compostelle par le Puy (Aveyron).



**NOUVELLE ANNEE = NOUVEAU CALENDRIER !**

Nous vous proposons pour 2020 une rando tous les 15 jours, le samedi après-midi + deux sorties à la journée.



Pour 2019/2020 nous avons programmé 18 sorties.

Une date importante à retenir : 22 février 2020 - RANDO TELETHON : circuit autour de Salles-Curan ouvert à tous à votre rythme.... Venez nous soutenir et participer.

Bilan de 2018/2019: 17 sorties dont deux à la journée sans oublier la galette des rois et notre soirée resto tant appréciées.

Très bonne année!



**L'association Familles Rurales de Curan** vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle apporte joie, bonheur et santé à tous.

L'année 2019, a été riche en activités.

Nous vous proposons une petite rétrospective.

En 2019, petite innovation pour la journée ski. Les amateurs de glisse se sont retrouvés au Lioran pour le plus grand plaisir des petits et des grands....

Puis, en mars, le quine a connu un beau succès grâce à ses séries à thème et ses gâteaux à la broche.

Aux beaux jours, plus de soixante-dix personnes, ont participé à la journée vélo, baptisée ainsi bien que chacun ait le loisir de profiter des chemins qui nous entourent en les foulant à pied, à vélo, en tricycle, en mobylette ou en poussette suivi d'un barbecue avant de poursuivre l'après-midi par de belles parties de foot, de pétanque ou de nouvelles balades !

Tout au long de l'année, les ateliers cuisine ont agrémenté une de nos soirées par mois. Là encore que ce soit les recettes des cuisinières expertes ou des pros des petits plats rapides, ce sont de toujours de délicieux moments savourés sans modération.

L'association a également proposé aux plus jeunes et ados des sorties durant les vacances scolaires que ce soit au cinéma, à pitchoo à Rodez ou à Aqualand au Cap d'Agde cet été. Il y a aussi eu l'atelier d'art floral avant les fêtes de fin d'année pour embellir nos tables.



En fin d'année, l'association a décidé de relancer le concours des maisons et façades illuminées à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le bourg et les hameaux de la commune de Curan ont été visités par un jury le lundi 23 décembre 2019 et les résultats ont été révélés le samedi 4 janvier 2020 lors de la soirée galette.

Les vainqueurs sont : 3<sup>ème</sup> place : Michèle Arguel de Curan, 2<sup>ème</sup> place : Magalie Paillé et Sébastien Gayraud de Montels et 1<sup>ère</sup> place : Christel et Cédric Raynal de Curan

L'année 2020 commence et vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la sortie ski fixée au dimanche 09 février, le quine au 07 mars 2020. Un voyage est prévu au mois d'avril 2020. Les activités telles que les ateliers cuisine ou les activités pour les jeunes lors des vacances scolaires seront autant de raisons pour nous retrouver et partager de bons moments de convivialités. Voici donc de belles perspectives pour tous les adhérents et pour tous ceux qui souhaitent nous rejoindre.



## État Civil 2019

### **Naissances :**

Mathew COLLINET, le 22 janvier  
Kyndra FRANCO, le 28 juin  
Lola ALAUZET, le 4 juillet  
Clémentine BALMES, le 22 juillet  
Lilas CAZOTTES, le 26 juillet

### **Mariage :**

Maxime FICATIER et Sophie BIOUL  
Le 16 août

### **Décès ou transcriptions de décès:**

Lucien COSTES, le 8 février  
Roger CLUZEL, le 25 février  
Roger BLANC, le 19 mars  
Bernard BEC, le 27 avril  
Esther COSTES, le 19 octobre  
Gérard CLUZEL, le 20 octobre

# CURAN , infos et vie pratique

## Secrétariat de Mairie

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis de 9h à 12h.

## Agence postale Communale

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h.

## Déchetterie de Salles Curan

Mardi : de 9h à 12 h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12 (et du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre de 14h à 17h30)

## Élections

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la gestion des listes électorales est assurée par les communes. L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin)

Le citoyen peut vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Les élections municipales auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2020.

## Point Info Séniors

La permanence a lieu le 3<sup>ème</sup> jeudi de 11h à 12h à la résidence du Tilleul, Place de la Vierge sur rendez-vous.

## Transports à la Demande

Depuis Curan, destination Millau : le vendredi. Départ à 9h20 et retour à 12h15.

Renseignements et réservations : Voyages Gondran au 05 65 46 23 31

## Cartes nationales d'Identité et Passeports

17 mairies du Département, dont Salles Curan, sont équipées du dispositif de recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports. Vous avez la possibilité de réaliser votre pré-demande en ligne ([www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)) ou de compléter un imprimé en Mairie.

## Préfecture « Nouvelle Génération » - télé-procédures

De nombreuses démarches administratives deviennent accessibles en ligne ([www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr) ou [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)).

C'est le cas des demandes liées au permis de conduire : inscription aux examens du permis de conduire, demande, perte, vol ou détérioration du permis ; mais c'est aussi le cas de toutes les démarches liées aux certificats d'immatriculation (carte grise) : demande de duplicata, changement de titulaire, changement d'adresse, déclaration de cession d'un véhicule.

## Éclairage public

Toute panne d'éclairage public doit être signalée au secrétariat de Mairie qui saisira les informations sur une plateforme dédiée gérée par le SIEDA (syndicat intercommunal d'énergie du département de l'Aveyron).

## Problème de réception de télévision ou radio

Le problème doit être signalé à l'ANFR (Agence Nationale des FRéquences) par téléphone au 0 970 818 818.

## Interruption de téléphone

Si vous constatez un problème de réception de téléphone, il vous appartient de le signaler vous-même à votre opérateur.

Si vous remarquez un poteau téléphone qui penche, qui est cassé ou bien des fils décrochés ou coupés, vous devez le signaler à la Mairie en précisant la couleur de la plaque accrochée au poteau et le numéro inscrit sur cette plaque. Une photo du dommage est un plus pour les services d'intervention.

## Panne d'électricité

Idéalement, et si vous le pouvez, vous devez appeler votre fournisseur d'énergie car vous seul avez tous les éléments nécessaires à une intervention rapide (explication du problème, numéro client, numéro du point de livraison etc.)



